



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES MAÎTRES RESTAURATEURS DRESSE LE BILAN DE SA PARTICIPATION AU SIRHA 2015

Le SIRAH, salon international dédié aux métiers de la restauration, à cette année encore été le rendez-vous incontournable des acteurs mondiaux de la gastronomie. Du samedi 24 au mercredi 28 janvier 2015, les 130 000 m2 du parc des expositions de Lyon ont accueilli près de 185 000 visiteurs professionnels et 3 000 exposants venus du monde entier. Durant cette 17^e édition, le stand de **l'Association Française des Maîtres Restaurateur**, a permis à des chefs Maîtres Restaurateurs venus de toute la France de participer à la promotion de leur titre et de ses valeurs : **une cuisine de qualité entièrement faite-maison**.

Le stand a rencontré un vif succès notamment grâce à une remarquable participation des Maîtres Restaurateurs du Rhône mais également des représentants de l'Aveyron, du Var, du Pays Basque, des Alpes Maritimes, de la Gironde, de l'Île de France, du Morbihan, du Vaucluse pour ne citer qu'eux. La table ronde organisée le dimanche 25 janvier a permis à Francis Attrazic, le président de l'AFMR, de présenter son projet de partenariat avec les banques pour faciliter l'obtention de crédits à l'investissement. Durant sa visite officielle Carole DELGA, *secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire* a une nouvelle fois exprimé tout le soutien qu'elle apportait au développement du titre. L'Association Française des Maîtres Restaurateurs dresse un bilan très positif :

- ❖ 250 formulaires d'inscriptions ont été remis à des chefs désireux de postuler au titre Maître Restaurateur
- ❖ 28 chefs Maître Restaurateurs ont adhéré à l'AFMR
- ❖ des partenariats ont été officialisés avec Biossun, Kaoka, Unox, Cofravin, Enomatic et Spiegelau
- ❖ H.Blin, notre partenaire champagne nous a présenté sa cuvée

« Cette deuxième participation au SIRAH a été un bon millésime pour l'Association Française des Maîtres Restaurateurs. L'activité sur le stand n'a pas faibli pendant les 5 journées du salon et nous en sommes ravis ! Notre présence a également été l'occasion pour beaucoup de nos partenaires de rencontrer en direct des Maîtres Restaurateurs. Quand aux fournisseurs ils ont été sensibilisés à tous les avantages que peut apporter un partenariat avec notre association » Francis Attrazic, Président de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs



Lundi 26 janvier 2015 sur le stand 100 – BAT6 Allée J
L'Association Française des Maîtres Restaurateurs

Francis Attrazic, président de l'AFMR
Pierre Négrevergne « La Terrasse Mirabeau » (75),
Stéphanie Aime « La Table de Fanette » (83),
Mattéo Mansi « L'Auberge de Théo » (06),
Carole Delga, secrétaire d'Etat
Nadir Kaced « Le Verre et l'Assiette » (69),
Cédric Sachet « La Régate » (69),
Grégory Villenave « La Cabane » (33),
Christophe Bourrissoux « Le Résinier » (33),
David Reyne « David et Louisa » (84)

LES ENGAGEMENTS DES « MAÎTRES RESTAURATEURS »

Le titre Maître Restaurateur récompense le professionnalisme conjugué d'un chef et de son établissement. Ainsi en complément d'une qualité de service et d'accueil, de confort, d'hygiène et de sécurité, le **Maître Restaurateur s'engage à une cuisine entièrement faite maison, réalisée sur place à base de produits bruts essentiellement frais**. Parmi les multiples prix et labels se réclamant de qualité et d'authenticité, Maître Restaurateur est **le premier et le seul titre officiel de la restauration traditionnelle indépendante** : il est reconnu et décerné par l'État après un audit et compte aujourd'hui près de 3 000 titulaires restaurateurs de métier, partout en France. Pour les consommateurs, le titre est un critère de sélection dans la recherche d'un restaurant de qualité, et l'assurance d'avoir affaire à un restaurateur confirmé : un véritable contrat de confiance. Maison étoilée ou bistrot de campagne, chacun peut obtenir cette reconnaissance officielle dans la mesure où il s'engage à respecter la charte de qualité et de savoir-faire nécessaire à l'obtention du titre.

